



BRÈVE ÉLECTION 2024 n° 7 du 28 mai 2024

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

1. Bulletins de vote :

Nous vous informons que les listes de candidats ci-dessous n'ont pas fourni de bulletins de vote :

- Liste 1 : Léopold-Edouard DEHER-LESAIN
- Liste 2 : Philippe PONGE
- Liste 7 : Nagib AZERGUI
- Liste 9 : Olivier TERRIEN
- Liste 10 : Caroline ZORN
- Liste 16 : Michel SIMONIN
- Liste 17 : Jean-Marc FORTANÉ
- Liste 23 : Camille ADOUE
- Liste 25 : Édouard HUSSON
- Liste 26 : Pierre-Marie BONNEAU
- Liste 28 : Charles HOAREAU
- Liste 32 : Lorys ELMAYAN
- Liste 34 : Gaël COSTE-MEUNIER
- Liste 36 : Hamada TRAORÉ
- Liste 38 : Patrice GRUDÉ

Il vous appartient toutefois de prévoir l'emplacement de ces bulletins sur les tables de décharge, en respectant l'ordre du tirage au sort et le matérialiser par une affiche « pas de document fourni par le candidat ».

Par ailleurs, les listes suivantes n'ont pas fourni l'intégralité des bulletins de vote :

- Liste 12 : Audric ALEXANDRE
- Liste 13 : Marine CHOLLEY
- Liste 14 : Yann WEHRLING
- Liste 19 : Nathalie ARTHAUD
- Liste 20 : Pierre LARROUTUROU
- Liste 22 : Selma LABIB
- Liste 24 : Florian PHILIPPOT
- Liste 30 : Francis LALANNE
- Liste 31 : Guillaume LACROIX
- Liste 37 : Laure PATAS d'ILLIERS

2. Représentants départementaux :

Pour votre information, nous vous communiquons la liste des représentants départementaux de la Gironde désignés par les têtes de liste des candidats à l'élection .

Ils pourront se rendre dans tous les bureaux de vote du département.

- Liste 3 : Monsieur Dany BONNET
- Liste 4 : Monsieur Olivier MANEIRO
- Liste 5 : Monsieur Jimmy BOURLIEUX
- Liste 8 : Madame Christelle SARPOULET
- Liste 11 : Monsieur Aziz SKALLI
- Liste 18 : Monsieur Alexandre AGOSTINI
- Liste 19 : Monsieur Guy DUPONT
- Liste 20 : Madame Aline MOUQUET
- Liste 21 : Monsieur Richard VACQUER
- Liste 22 : Monsieur Guilhem SARPOULET
- Liste 27 : Monsieur Thierry TRIJOULET
- Liste 33 : Monsieur Sébastien LABORDE

Nous vous rappelons que chaque liste ou représentant peut désigner un assesseur et un délégué par bureau de vote au plus tard le jeudi 6 juin à 18 heures (articles R 46 et R47 du code électoral).

Bureau des élections

05 56 90 62 72